



Mées

MÉES À LA UNE

#12

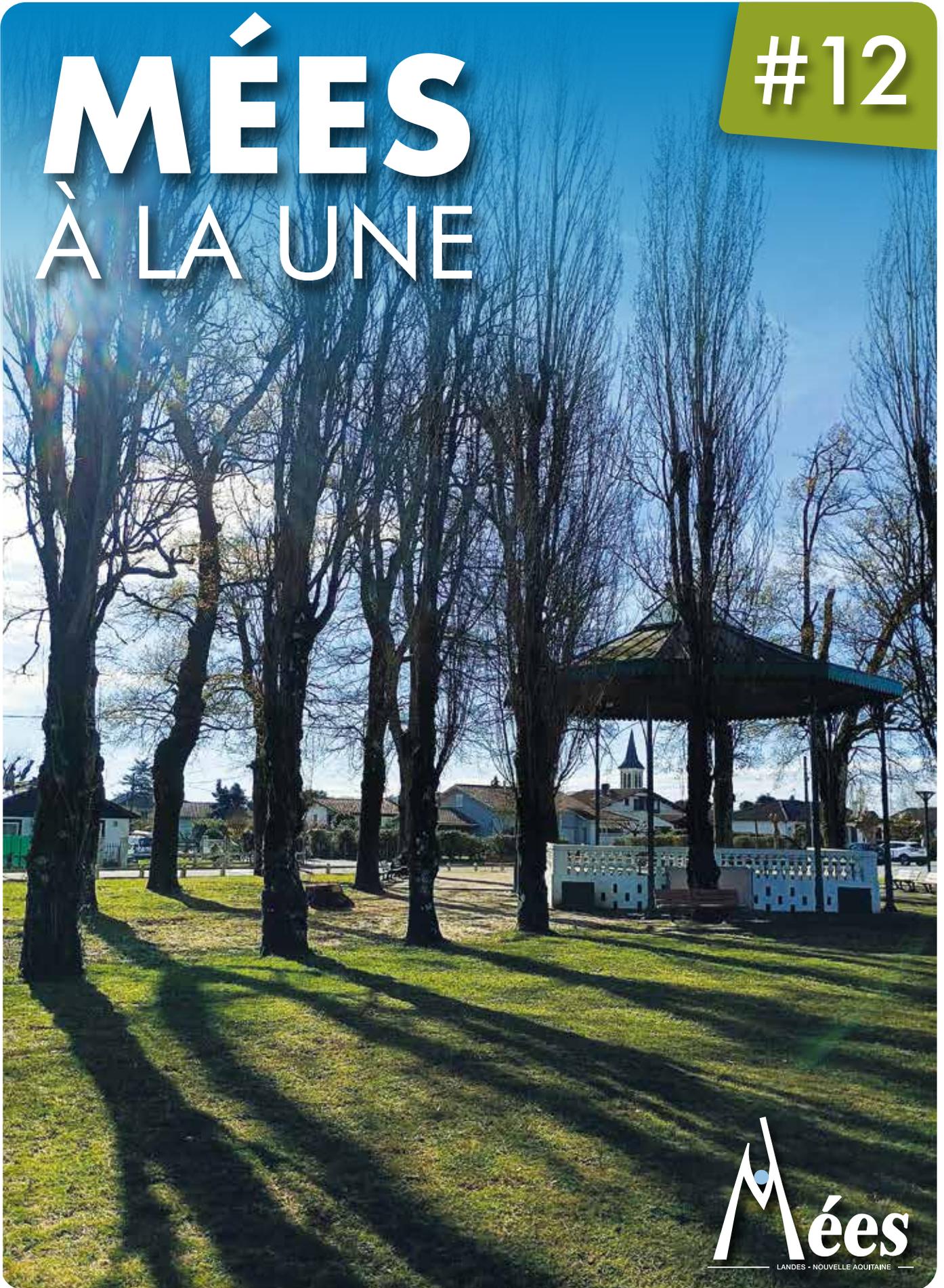




PHOTO COUP DE ♥



Photo réalisée
par Stéphane D.

Dans le cadre de notre rubrique "Photo coup de ♥", un concours est organisé lors de chaque parution de "Mées à la Une". Le thème est simple : Mées à travers vos yeux.

Nous vous invitons donc dès à présent à vous munir de votre appareil photo et à immortaliser notre jolie commune. Les photos sont à envoyer à la mairie. Après une première sélection par la commission Animation / Communication, les clichés choisis seront soumis aux votes sur le Facebook de la commune.

La photo gagnante sera mise à l'honneur dans le prochain magazine municipal. Alors à vos appareils, prêt... flashez ! (*)

SOM MAIRE

4

CÔTÉ FINANCES

6

MÉES ENTREPRISES

8

PÊLE-MÊLE PHOTOS

10

CADRE DE VIE

17

CULTUREZ-VOUS

18

LA GRAND-MÉES DES ASSOS

20

MÉES SERVICES

L'ÉDITO

Les efforts engagés pour assainir le budget communal a porté ses fruits. Aujourd'hui, nous engageons des dépenses pour des études sur l'avenir de Mées, la possibilité d'orchestrer et d'étaler selon plusieurs étapes, les investissements futurs.

Nous poursuivons toutefois les investissements et les activités afin de garder le dynamisme du village tout en soutenant les demandes d'investissements de nos associations. Le CCAS vous facilite le quotidien en proposant une nouvelle action: la mutuelle communale.

Nous devons également être vigilants sur le volet Urbanisme du village, qui croit rapidement et faire respecter la réglementation. Elle est valable pour tous, habitants et entreprises de la commune.

Les travaux se poursuivent, notamment la rénovation de l'église, l'amélioration de la qualité de notre école, la fin de la rénovation énergétique des bâtiments communaux...



Nos enfants de ce CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) comme leurs aînés, ont à cœur de préserver la nature. Leurs dernières actions favorisent, embellissent, protègent notre environnement paysager. Performant leurs apprentissage sur le cycle des arbres et de la forêt. Les beaux jours reviennent avec leurs lots d'activités extérieures et leurs moments de convivialité.

Bel été à vous

Votre Maire, Sophie Irigoyen

A handwritten signature in black ink that reads "S. Irigoyen".

MÉES À LA UNE

Magazine municipal N°12 - Avril 2025

► Directeur de la publication :

Sophie Irigoyen

► Comité de rédaction :

Nicolas Bergey, Hélène Bonvallet, Marie-Ève Debrue, Alexandra Delord, Nelly Fournier, Céline Hicaubé, Sophie Irigoyen, Gilles Lafont, Christine Larrivière, Christine Larson, Emmanuel Parant, Tony Pereira, Nathalie Raillard, Charlotte Serra, Jean Soublin, Associations

► **Crédits photos** : Mairie de Mées et ses conseillers, associations

► **Conception graphique et impression** : *studio* 

► **Tirage** : 1000 exemplaires

► **Dépôt légal** : Avril 2025

CÔTÉ FINANCES

BUDGET 2025

Le conseil municipal a voté, à l'unanimité, le 7 avril dernier le budget de la commune composé du budget principal et du budget annexe (logements sociaux de l'ancien presbytère).

La section de fonctionnement s'équilibre à 2 659 538.81 € et la section d'investissement s'équilibre à 1 118 501.18 €.

En cette année 2025, compte-tenu d'un contexte économique et politique complexe, le budget a été établi avec la volonté de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré les hausses importantes du coût des matières premières, de l'énergie tout en continuant une politique d'investissement avec notamment la rénovation des bâtiments communaux (nettoyage église et changement du système campanaire des cloches pour 58 000 €, changement des menuiseries à l'école et au local générations méessoises pour 28 000 €, le réaménagement terrain pétanque pour 15 000 €, l'achat des murs et l'aménagement d'un local commercial de 150 m² pour 343 000 €, le remplacement d'une aire de jeu à l'école pour 23 609 €, la sécurisation routière de l'avenue de l'océan pour 50 000 € et ce sans avoir recours à l'emprunt ni à augmenter la fiscalité directe locale. Les ventes de bois notamment sont prévues à hauteur de 200 000 €.



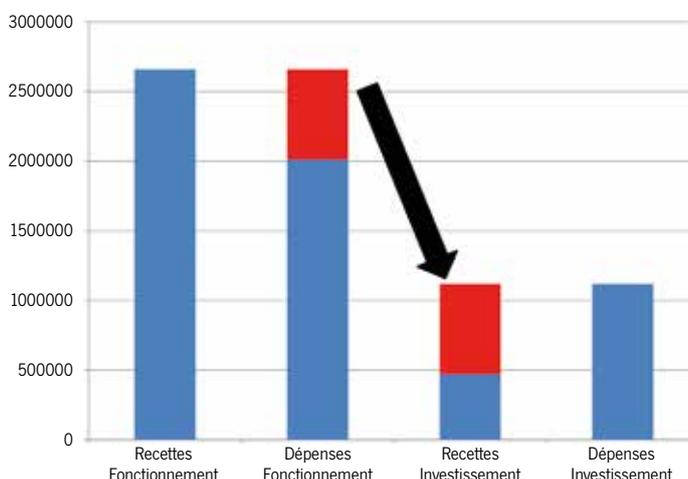
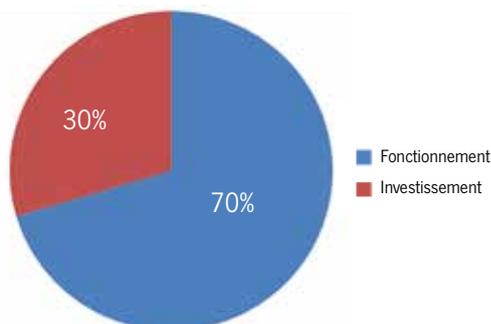
Pour rappel les taux d'imposition appliqués ne bougeront pas et seront pour la taxe foncière « bâti » de 30.92 % et pour la taxe foncière « non bâti » de 47.98 %.

La commune de Mées est composée de 2 budgets :

- ▶ Le budget principal : 3 778 039,99 €
- ▶ Le budget annexe Logements Sociaux : 46 444,82 €

Budget consolidé 2025 = 824 484,81 €

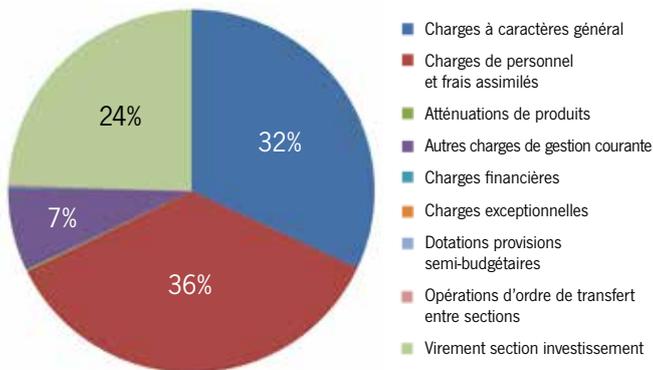
Le budget principal 2025



SECTION FONCTIONNEMENT

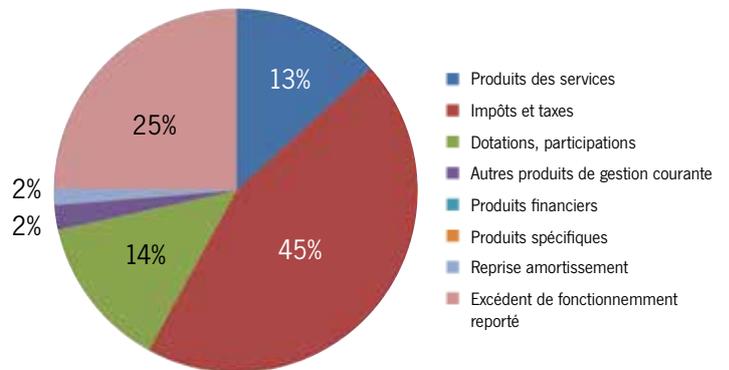
Dépenses

Libellé	Budget
Charges à caractères général	850 280,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	950 000,00 €
Atténuations de produits	5 000,00 €
Virement section investissement	647 590,14 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 200,00 €
Autres charges de gestion courante	196 468,67 €
Charges financières	4 800,00 €
Charges spécifiques	1 000,00 €
Dotations aux amortissements	200,00 €
Total	2 659 538,81 €



Recettes

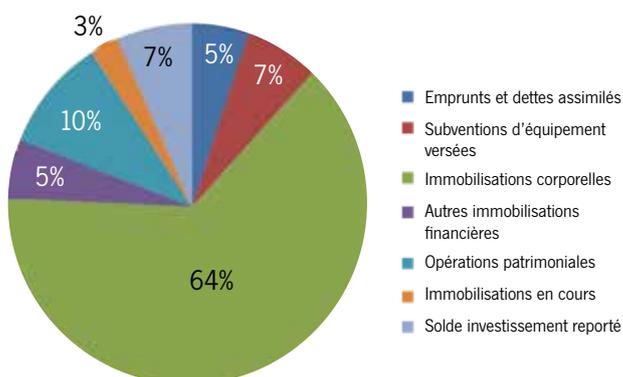
Libellé	Budget
Excédent de fonctionnement reporté	658 848,93 €
Produits des services	350 160,00 €
Impôts et taxes	136 920,40 €
Fiscalité locale	1 054 000,00 €
Dotations, participations	360 279,48 €
Autres produits de gestion courante	58 300,00 €
Produits financiers	30,00 €
Produits spécifiques	1 000,00 €
TVA Collectée	40 000,00 €
Total	2 659 538,81 €



SECTION INVESTISSEMENT

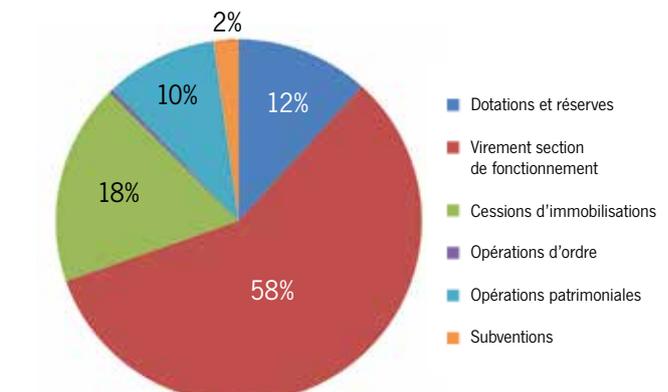
Dépenses

Libellé	Budget
Solde investissement reporté	74 254,50 €
Emprunts et dettes assimilés	55 720,00 €
Subventions d'équipement versés	73 912,29 €
Immobilisations corporelles	717 614,39 €
Autres immobilisations financières	58 000,00 €
Opérations patrimoniales	111 000,00 €
Immobilisations en cours	28 000,00 €
Total	1 118 501,18 €



Recettes

Libellé	Budget
Produits de cessions d'immobilisations	200 005,00 €
Virement de la section fonctionnement	647 590,14 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	4 200,00 €
Dotations, fonds divers et réserves	131 146,14 €
Opérations patrimoniales	111 000,00 €
Opérations d'investissements	24 559,90 €
Total	1 118 501,18 €



MÉES ENTREPRISES

► SYLVIE A. COIFFURE

Sylvie Agricole fait partie de notre tissu méessois depuis longtemps; enfant et avec son violon, elle faisait déjà partie de l'orchestre de Michel Caup.



Sylvie pratique la coiffure depuis toujours, d'abord en salon et depuis plus de 15 ans à domicile. Pourquoi ce choix? «Mes clients profitent du confort et de l'intimité de leur foyer. Pour les enfants, c'est moins stressant, et pour les seniors, il n'y a pas de problème d'accessibilité» En effet, Sylvie vient avec un équipement très complet, et répond à toutes vos attentes:

balayages naturels, couleurs, patines, permanentes, lissages brésiliens...

Ses compétences sont au service du cheveu que Sylvie respecte et protège grâce à des techniques adaptées.

Instagram : sylvia_coiffure.

Rdv au 06 70 94 81 88



► SYLVIE COUTURE

Piquer, cranter, ourler... rien n'a de secret pour Sylvie Couture. Cela fait plus de 35 ans qu'elle met son talent à notre service, d'abord dans son atelier du Sablar à Dax (au bas du vieux pont) et aujourd'hui à son domicile. C'est toute l'originalité des prestations qui nous sont proposées : Sylvie vient chez vous découvrir vos besoins et prendre vos mesures. Après acceptation du devis, elle fait vos ourlets, ajustements ou créations et vous les retourne à votre domicile. Pas de problème de mobilité ou de stationnement... Sylvie s'occupe de tout !

Sylvie Couture : 06 25 36 22 25



► VF NETTOYAGE

L'entreprise de Valentina Filimon est spécialisée dans le nettoyage de locaux depuis plus de 15 ans. Avec son équipe, Valentina gère les nettoyages de fin de chantiers, les remises en état après location, le nettoyage des commerces...

Les techniques d'entretien sont adaptées à votre structure, tout en respectant les normes d'hygiène.

Votre entreprise a besoin de l'expertise de Valentina ?

**Contactez-la pour un devis au 06 79 06 51 15
ou par email : vfnettoyage40@gmail.com**

VF SARL VF NETTOYAGE 40
40990 MEES
Tél : 06.79.06.51.15
email : vfnettoyage40@gmail.com

- Remise en état et nettoyage complet des logements après location.
- Vitrierie : appartements, maisons et commerces.
- Décapage et nettoyage des sols (tous types).
- Nettoyage fin de chantier.



EAU CONCEPT

Tristan Molines, âgé de 29 ans et méessois depuis près de 4 ans, a décidé de se lancer à son compte après 13 années passées aux côtés de son père dans son entreprise de plomberie et électricité. Il s'est spécialisé dans la réalisation de salles de bain clé en main. En tant que plombier il est capable de revoir votre installation sanitaire mais aussi d'agencer votre salle de bain pour un espace plus pratique et moderne. Il maîtrise la pose de tout carrelage et placo, grâce à son diplôme passé auprès des compagnons à Pau. Passionné par l'amour du travail bien fait et attentif aux nouvelles technologies, il est également apte à mettre en place des solutions chauffage ou climatisation, et pourra vous dépanner rapidement.



Pour tout renseignements : 06 59 19 52 97
ou par mail : tristan@eauconcept.fr
Instagram : EauConcept



LA MAËTISSERIE

Après une reconversion professionnelle, Maëva a créé La Maëtisserie pour allier sa passion de la pâtisserie orientale et sa vie de maman de quatre enfants. Inspirée par ses origines familiales et sa formation, elle met tout son savoir-faire dans la réalisation de douceurs gourmandes, faites avec amour et authenticité.

Chaque création raconte une histoire, celle du partage et des saveurs d'Orient. Retrouvez-la sur commande, sur les marchés, ou sur rendez-vous à son laboratoire au 36, impasse Laboudigue à Mées.

Suivez son aventure sur Facebook et Instagram (La Maëtisserie)

Contact : 06 41 28 31 05



FOOD TRUCKS TOUS LES SOIRS (SAUF LE LUNDI)

Mardi



La cantoche

Cocktails dinatoires,
tapas, brunchs...



Mercredi



Eden Food Street

Street food de qualité



Jeudi



Milana'Pizza

Pizzas, burgers, tacos...



Vendredi



Saïgon

Cuisine vietnamienne



Samedi



Milana'Pizza

Pizzas, burgers, tacos...



Dimanche



La Krep'éric

Galettes, crêpes...





*Plantation
et fleurissement*



*Installation du jeu
pour enfants
au square D. Arnaud*



*Deux nouveaux oliviers
à la mairie*



Monument aux morts

PÊLE-MÊLE PHOTOS



*Décoration
des transformateurs*



Mées (r)Ose !



*Mise en place
de conférences*



Aménagement paysager



Remise en beauté
du kiosque



Valorisation
du terrain de pétanque



Travaux
et menuiseries



Mise en place de 2 CMJ :
Conseil Municipal
des Jeunes



Réfection
de la bibliothèque



Rénovation des toilettes
de l'école

CADRE DE VIE

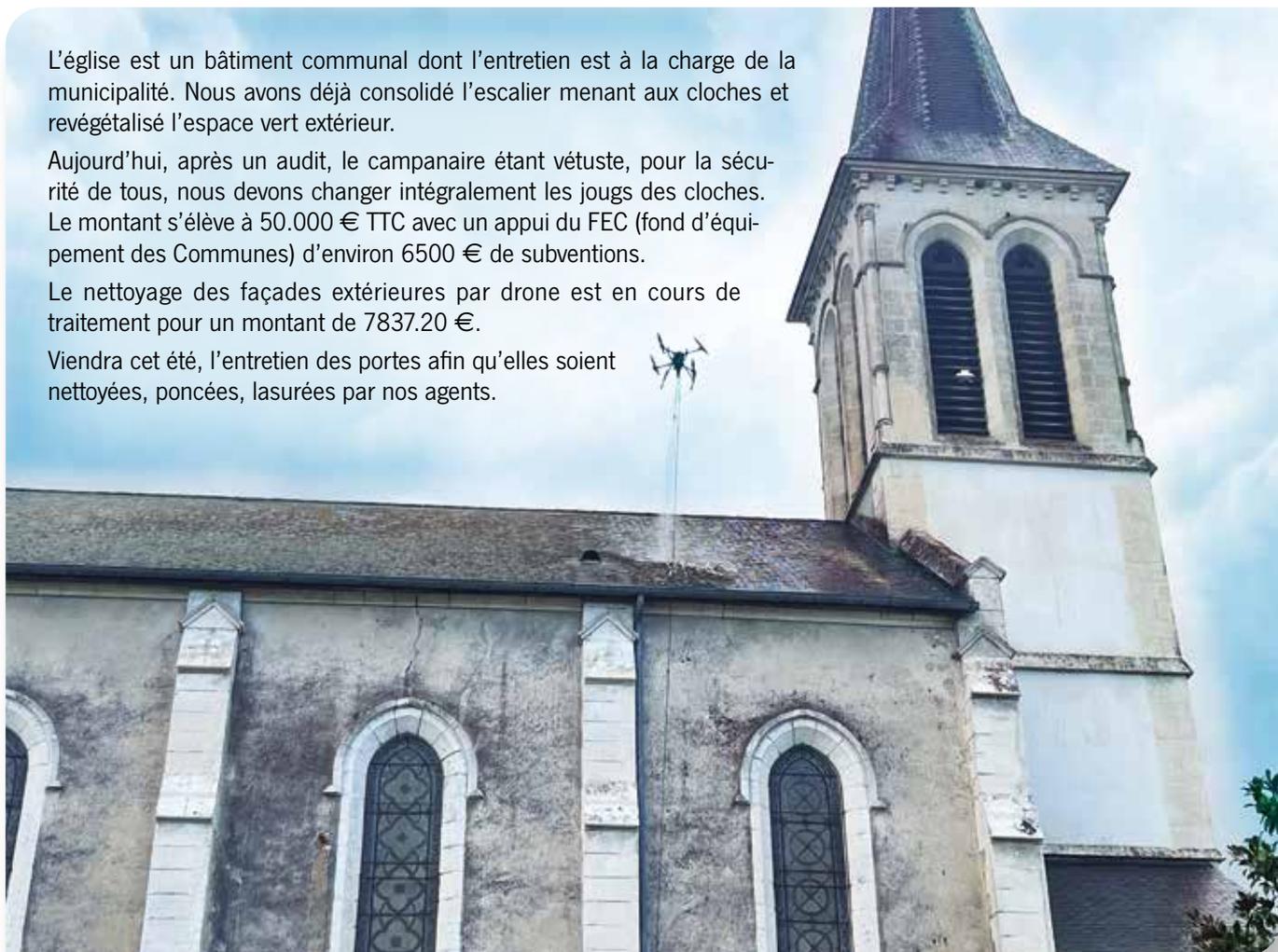
NOTRE EGLISE SE REFAIT UNE BEAUTÉ !

L'église est un bâtiment communal dont l'entretien est à la charge de la municipalité. Nous avons déjà consolidé l'escalier menant aux cloches et revégétalisé l'espace vert extérieur.

Aujourd'hui, après un audit, le campanaire étant vétuste, pour la sécurité de tous, nous devons changer intégralement les jougs des cloches. Le montant s'élève à 50.000 € TTC avec un appui du FEC (fond d'équipement des Communes) d'environ 6500 € de subventions.

Le nettoyage des façades extérieures par drone est en cours de traitement pour un montant de 7837.20 €.

Viendra cet été, l'entretien des portes afin qu'elles soient nettoyées, poncées, lasurées par nos agents.





BRÈVES

► Merci Serge

Vous ne le croiserez plus sur le tracteur, à souffler des feuilles ou encore à planter des arbres. Car c'est au hangar communal, le mercredi 18 décembre dernier, que quelques adjoints et conseillers municipaux, ont tenu à honorer Serge Lafont, agent de maîtrise, à l'occasion de son départ à la retraite. Ses collègues auprès de qui il a travaillé durant ces vingt-sept dernières années étaient également présents pour ce moment convivial.

► Les points tri ne sont pas une déchetterie !

Les élus, les agents du service technique s'efforcent d'aménager, d'entretenir ces espaces pour améliorer le cadre de vie des Méessois. Les plantations mises en place permettront de cacher visuellement ces bacs de récupération des déchets, une fois leur taille optimale. Merci de respecter ces points de collecte.



► Nouveau flocage pour la voiture communale

En début d'année, la municipalité a renouvelé le visuel du véhicule destiné aux agents municipaux. Cet utilitaire est principalement utilisé par le service technique pour les déplacements quotidiens sur la commune. L'inauguration de la nouvelle voiture s'est faite au domaine El Campo le 6 janvier dernier autour de quelques tapas. Un nouveau flocage aux couleurs des partenaires associés. Sept annonceurs du secteur économique Méessois et de ses alentours ont participé au financement du véhicule cette année. Et nous les remercions grandement pour leur confiance.



► Étales Méessois du dimanche matin

Tous les dimanches matin, vous trouvez sur la commune, à côté de la mairie, une poignée de commerçants qui vous proposent leurs produits. Vous pouvez y retrouver Brin d'avoine (plats cuisinés, traiteur), la Rôtisserie en Folie (poulets, patates), EvenMasc (huîtres et vin). Et depuis ce mois d'Avril, un maraîcher est venu renforcer l'effectif (légumes, fleurs, plants de légumes...)



► Mégot de cigarette

Il est estimé qu'un mégot prend environ 12 ans pour se biodégrader, contaminant l'écosystème pendant ce temps. Merci de respecter notre nature.



CADRE DE VIE

URBANISME

► La déclaration d'achèvement des travaux

La déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT) est une étape essentielle dans le cadre de tous les projets qui ont fait l'objet d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Elle permet de signaler à la mairie la fin des travaux effectués conformément à une autorisation de construire, rénover ou aménager et représente une double assurance : pour la commune, elle constitue une preuve que les travaux respectent le permis accordé et les règles d'urbanisme en vigueur ; pour le maître d'ouvrage, elle certifie la conformité du projet, facilitant ainsi toute démarche administrative future, comme la mise en vente ou la location du bien.

La DAACT joue un rôle crucial dans la préservation du cadre de vie.

La commune s'assure que les projets réalisés s'intègrent dans le tissu urbain existant, respectent les contraintes architecturales et préservent l'environnement naturel du territoire en contribuant à un développement urbain harmonieux.

► La réglementation applicable

Encadrée par les articles R462-1 à R462-6 du Code de l'urbanisme, cette déclaration doit être déposée sur la plateforme numérique du Grand Dax (<http://guichet-unique-ads.grand-dax.fr>) dès la fin des travaux, qu'il s'agisse d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Le formulaire de DAACT doit être rempli et accompagné de tous les documents nécessaires, comme des photos ou des attestations de conformité, le cas échéant.

A partir de la réception de la DAACT, la commune dispose d'un délai de 3 mois pour contester la conformité des travaux. Durant cette période, la municipalité peut effectuer des contrôles sur site et procéder au recollement des travaux, c'est-à-dire vérifier que les modifications réalisées sont bien identiques à celles indiquées au début du chantier.

Si les travaux ne sont pas conformes, la mairie peut demander que de nouveaux travaux soient effectués ou demander le dépôt d'un permis de construire modificatif. S'il est impossible de régulariser l'anomalie, la commune peut imposer la démolition du bâti.

Si au bout des trois mois, la mairie n'a pas fait part de ses contestations, elle ne pourra plus les faire par la suite. Vous pouvez faire une demande de non-contestation pour en avoir la preuve écrite.

► Sanctions et risques en cas d'omission

La DAACT est obligatoire et si elle n'est pas déposée, le propriétaire s'expose à des sanctions, comme l'impossibilité d'obtenir un certificat de conformité jusqu'à une amende administrative allant de 1200 à 300 000 euros. Sans la DAACT, la mairie ne peut pas vérifier que les travaux respectent les règles d'urbanisme et le permis délivré ce qui peut bloquer l'obtention du certificat de conformité

La responsabilité du propriétaire peut également être engagée si un tiers, comme un voisin, subit un préjudice à cause de la construction. Dans ce cas, il peut saisir la justice pour obtenir la démolition de la construction et des dommages et intérêts. De plus, des tiers pourraient contester pendant dix ans la régularité des travaux devant un tribunal administratif, ce qui pourrait compliquer la revente ou l'hypothèque du bien. Dans certains cas extrêmes, si les travaux ne respectent pas les règles d'urbanisme, le tribunal peut ordonner la remise en état initial du terrain, ce qui signifie une démolition complète des constructions. Ce document est aussi nécessaire pour vendre son bien. Le notaire doit informer l'acheteur de l'absence de DAACT et des risques encourus et s'il n'en est pas informé, il peut saisir le tribunal pour obtenir un dédommagement.

L'absence de DAACT peut également créer des incertitudes pour les futurs acheteurs, réduisant ainsi l'attractivité et la valeur marchande du bien.

De plus, certaines polices d'assurance peuvent refuser d'indemniser des sinistres sur des biens dont les travaux n'ont pas été correctement déclarés ou conformes.

En résumé, ne pas réaliser cette démarche peut entraîner des problèmes importants sur le plan financier, administratif, juridique et patrimonial. Il est donc vivement conseillé de respecter cette formalité pour sécuriser votre projet immobilier.





► L'urbanisme à MÉES en quelques chiffres :

En 2024 c'est pas moins de 194 dossiers d'urbanismes qui ont été instruits avec le concours du service ADS du Grand Dax

- 5 Autorisations de travaux (AT)
- 67 Certificats d'urbanismes (CU)
- 78 Déclarations préalables (DP)
- 6 Autorisations préalables à l'installation d'une enseigne
- 2 modificatifs à un Permis d'Aménager
- 28 Permis de Construire (PC)
- 7 modificatifs à un permis de construire
- 1 transfert de permis de construire

► Brèves travaux

Les travaux avenue de l'Océan et au niveau du rond point de la vierge se terminent. Ils ont pris un peu plus de temps que prévu car nous avons demandé que le remplacement de la canalisation d'eau potable soit étendue jusqu'au rond point de la vierge alors que ce n'était prévu que jusqu'à la route de Brana. Cela nous a paru important étant donné que la réfection de l'enrobé est programmé fin 2025 sur l'intégralité de l'avenue de l'Océan.

Nous avons également profité de cette occasion pour demander le renforcement de l'évacuation des eaux pluviales arrivant de la route de Castera et de l'avenue de l'Océan pour se déverser route du Sablot. Ainsi l'ancienne conduite a été remplacée et doublée dans le but de mieux protéger les riverains lors des fortes précipitations.



MUTUELLE

► Choisir sa mutuelle communale : le CCAS vous le propose

Dans le cadre de sa mission solidaire, le CCAS de Mées a axé une nouvelle action cette année en tant que facilitateur d'accès aux soins de ses administrés en leur faisant bénéficier d'une complémentaire santé dont les garanties sont intéressantes et les tarifs attractifs.

Qu'est-ce qu'une mutuelle communale?

Il s'agit d'un dispositif permettant aux habitants de la commune, qui le souhaitent, de bénéficier d'une complémentaire santé proposant des tarifs et garanties généralement avantageux selon une étude personnalisée adaptée à leurs besoins.

Aujourd'hui, avec l'explosion des tarifs mutuelle associée aux inquiétudes partagées par nos aînés, nous avons continué à chercher les meilleures solutions pour permettre de couvrir les dépenses de santé qui ne cessent d'augmenter.

Nous avons donc rencontré plusieurs mutuelles avec lesquelles le CCAS a signé une convention de partenariat non exclusive dans l'objectif de vous garantir à la fois un niveau de remboursement intéressant et, également des montants de cotisations réduits.

Comment allons-nous organiser ces rencontres pour les administrés?

Nous vous invitons donc à venir les rencontrer pour comparer vos garanties santé. Il vous faudra porter vos tableaux de garanties, le montant de vos cotisations afin d'obtenir un devis.

Nous prévoyons une réunion d'informations avec ACTIOM et des permanences en mairie qui seront organisées avec AXA et Mutuelle de France Unie.

Il faudra se rapprocher du secrétariat de la mairie pour connaître les dates de permanence. Nous communiquerons également sur Panneau Pocket et Facebook dès que nous aurons les dates d'intervention.

D'autre part, vous aurez également la possibilité de recevoir les agents des différentes mutuelles à votre domicile et sur rendez-vous.

Côté réglementation, il est important que vous sachiez que vous avez la possibilité de résilier votre contrat santé si celui-ci date de plus d'un an au moment où vous le déciderez. Pour vous assurer de la confiance, un membre du CCAS sera présent pour vous apporter si vous le souhaitez une aide lors des permanences ou pour la mise en relation téléphonique avec les mutuelles.

Pour toute question, veuillez-vous rapprocher du Secrétariat de la Mairie 05 58 97 57 54

CADRE DE VIE

PLANTATIONS

► Une nouvelle vague verte inonde notre village !



La Commune de Mées poursuit son Contrat vert pour l'avenir et son engagement vers une transition écologique responsable. Pas moins de 15 arbres et une vingtaine d'arbustes au feuillage persistant sont venus agrémenter notre village.

Nous avons choisi des essences essentiellement locales comme des chênes lièges, des chênes pédonculés, des charmes, frênes, photinias, fusains d'Europe, pittosporums, escallonias, hortensias et arbousiers. Quelques essences plus méditerranéennes comme les oliviers, changement climatique oblige, ont aussi été plantés. Toutes ces essences ont trouvé leur place aux abords des espaces nouvelles nouvellement créés, et près de l'école et de l'ancien cimetière. Des agapanthes et

des petits rosiers bien rouges viendront compléter ces espaces en ce mois d'avril.

La saison de la tonte a déjà commencé avec une nouvelle équipe qui s'annonce efficace et pleine d'idées. Avez-vous vu la rénovation du petit chemin qui mène vers l'impasse Poupy? Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) va nous créer un bel espace semi-sauvage avec des plantes qu'ils auront récupérées chez quelques voisins.

► Adieu à nos patriarches

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû prendre la décision d'abattre quelques chênes qui dominaient la place du kiosque. Victimes du capricorne, nos patriarches ont dû être abattus sous la recommandation de l'ONF. C'est l'entreprise Les Bois Chalossais, spécialiste de l'exploitation forestière qui s'est chargée de l'abattage. Beaucoup d'entre vous les ont vu grandir et nous pouvons comprendre votre pincement au cœur mais la sécurité de nos concitoyens est primordiale. Dès le mois de novembre, ces chênes seront bien heureusement remplacés.



► Côté Montanet

La même entreprise continue l'enlèvement des sapinettes le long du chemin de fer. Ces sapinettes avaient fait leur temps et cet espace nécessite maintenant d'être replanté. Un peu de patience ...

► Protection de notre forêt

La forêt communale de Mées se situe dans le massif forestier des Landes de Gascogne, tous comme les parcelles privées.

La gestion de ce patrimoine forestier est assurée par l'ONF (Office Nationale des Forêts) car celle-ci est très fragile, et au vu de l'augmentation des températures, elle est exposée aux risques climatiques, environnementaux, mais également humains.

C'est pourquoi, l'ASA DFCI Mées-Angoumé (association pour la Défense de la Forêt contre les Incendies) s'est portée acquéreur d'une citerne de 3000 Litres dotée d'un RIA (robinet d'incendie armé) permettant, grâce à cette lance, d'être au plus vite sur un départ de feu. Nos agents, ont été formés le 22 avril dernier. Les panneaux d'informations sur toutes les pistes DFCI ont été renouvelés.

Protégeons notre forêt, préservons notre cadre de vie, restons vigilants.





ENFANCE

► Visite du CMJ

Ce lundi 7 avril, les jeunes du CMJ ont été à la base de L'E.A.L.A.T de Dax afin d'assister à la cérémonie des couleurs présidée par le Colonel François-Marie Pierron. Les enfants ont pu chanter la Marseillaise. Nous remercions Le Colonel pour son accueil. Les enfants sont revenus enchanter, peut être avons susciter des vocations !



► Le CMJ et la préservation de la nature

Ce fut une journée bien remplie ce mercredi 9 avril pour nos jeunes conseillers municipaux. Tout d'abord ils sont allés planter des arbres fruitiers (issus de dons d'administrés) dans l'impasse de Matalin, au niveau de la passerelle, parcelle qui portera désormais le nom «le verger du CMJ».

Cette année encore les enfants sont sensibilisés au ramassage des déchets dans notre village. En partenariat avec le centre de loisirs et Générations Méessoises, nous sommes allés enlever les débris le long des routes d'Angoumé et de Dax avec les plus grands, les plus petits eux, ont collecté ceux aux abords de l'école. Nous sommes toujours désolés de voir autant de déchets jetés le long des routes.

Un bon goûter a été servi pour remercier toutes ces petites mains.



► Semaine de la petite enfance

Cette année encore, la semaine de la petite enfance organisée par la mairie a été très appréciée par les enfants et leurs assistantes maternelles.

Le thème « Encore ! Jouer à l'infini » leur a permis de dessiner et coller pour décorer un pan de mur de papier qui est resté en place.

Dans un autre domaine d'apprentissage ils ont pu s'exercer sur un parcours de motricité et à la construction à l'infini avec des cubes.

Un goûter leur a été offert par la municipalité.

Nous organisons un vide poussette le dimanche 18 mai. Avant l'été, nous prévoyons une visite au zoo de Labenne et un spectacle de lecture.



CADRE DE VIE

► Liste des Assistantes Maternelles de la Commune

Assistante maternelle	Téléphone	Adresse	Disponibilités
► Ballin Caroline	06 14 65 33 13	244 rue Pierre Benoît	2 places actuellement
► Clavel Claire	06 70 31 74 48	165 avenue de Matalin	Pas de place en 2025
► Charlot Camille	07 87 53 27 87	750 avenue Émile Despax	1 place en septembre 2025
► Dospital Françoise	06 89 19 38 72	96 rue des Peupliers	Plus de place - Départ à la retraite
► Labarriere Gisèle	06 79 34 89 91	412 route de Cazaous	Pas de place
► Maneluk Morgane	07 78 67 78 75	412 route de Cazaous	Pas de place
► Midan Corinne	06 83 50 97 83	412 route de Cazaous	1 place 3 jours en septembre 2025
► Molina Carine	06 52 76 75 81	167 rue du ruisseau de Matalin	2 places les jeudis et vendredi en septembre 2025
► Raillard Nathalie	06 79 18 59 90	815 route de Patesse	1 place en septembre 2025
► Serres Charline	06 95 90 81 72	411 route de Cazaous	1 place en septembre 2025
► Soubeste Sabrina	06 70 71 91 06	412 route de Cazaous	1 place 3 jours en septembre 2025

L'agenda

Mai

- **Samedi 3 mai : Mayade**
- **Dimanche 11 : Jeanne race**
- **Mercredi 14 : séance bols tibétains**
par les Fées bien-être
- **Du vendredi 16 au dimanche 25 : exposition de peinture**
- **Samedi 17 : Yoga** du tout petit / **massage bébé**
par les Fées bien-être
- **Dimanche 18 : vide poussette** des Nounous de Mées
- **Samedi 24 : repas landais** du FC Mées

Juin

- **Mercredi 11 : séance bols tibétains** par les Fées bien être
- **Samedi 14 : fête de l'école** organisée par l'APE
- **Du vendredi 20 au dimanche 22 : fêtes de Mées**
- **Samedi 28 : Gala** de l'école de musique de Mées

Juillet

- **Mercredi 9 : séance bols tibétains** par les Fées bien-être
- **Lundi 14 : Barricot**
offert par la municipalité
- **Jeudi 17 : Marché des producteurs**
organisé par le Comité des fêtes
- **Samedi 19 : Moules and the Rock**
Harley Davidson Club Sud
Côte d'Argent

Août

- **Samedi 30 : forum des associations** Méessoises

Septembre

- **Dimanche 7 : Vide grenier**
de la MAM (salle polyvalente)
- **Dimanche 7 : rencontre d'auteurs**
(salle des fêtes)
- **Mercredi 10 : séance bols tibétains**
par les Fées bien être
- **Samedi 20 : Yoga** du tout petit / **massage bébé** par les Fées bien-être

Novembre

- **Mercredi 5 :**
séance **bols tibétains**
par les Fées bien-être
- **Dimanche 9 :**
vide grenier
du FC Mées
- **Samedi 15 :**
projection débat
sur les pêcheurs
de l'Adour

de l'Association Tourbières et Patrimoine Méessois

- **Samedi 22 : Sainte Cécile** de l'UJM
- **Samedi 29 : Yoga** du tout petit
massage bébé par les Fées bien-être
- **Dimanche 30 : marché de Noël**
du Comité des fêtes de Mées

Octobre

- **Dimanche 5 : Mées (r)'Ose**
(octobre rose)
- **Mercredi 8 :** séance **bols tibétains**
par les Fées bien être
- **Samedi 11 : soirée APE**
- **Dimanche 19 : vide grenier**
de l'UJM
- **Samedi 25 : Yoga** du tout petit / **massage bébé** par les Fées bien-être
Repas du FC Mées

Décembre

- **Mercredi 3 :**
séance **bols tibétains**
par les Fées bien-être
- **Mardi 23 : Halha de Nadau**
par l'association TPM
et le Comité des fêtes



ALEX LIZAL

Peintre landais maudit, qui est-il ?



Né le 23 janvier 1878 à Dax de Roch Lizal (bayonnais) et de Marthe Dupouy. Après avoir obtenu son certificat d'études en 1890, il suit des cours du soir de Camille Patissé professeur en dessin à l'école normale de Dax. Il obtient alors une bourse de Mr le Maire de la ville de Dax, Mr Raphaël Milliès-Lacroix, pour faire une formation à l'école des

Beaux-Arts de Bordeaux où il y restera 4 ans. Le jeune peintre landais de 18 ans, fréquente le Dr Maurice Castets qui reçoit à Mées l'élite de Dax, notables et artistes, comme Georges Bergès, Émile Despax, Pierre Benoît) à la maison des Glycines, lieu d'effervescence culturelle à l'époque.

En 1898, il rentre à l'école des Beaux-Arts de Paris, puis recommandé par son professeur Dupuy, il travaille dans l'atelier de Gérôme. Refusé au salon des beaux arts, il cherche l'art du prochain siècle: «le naturalisme» que l'on retrouvera dans ses futures toiles.

En 1900, il rentre chez Albert Maignan. Surnommé alors «Chocolat», il s'épanouit sous la bienveillance de son professeur, puis est convié à participer à l'exposition universelle à Paris. Lizal veut alors devenir «le peintre des Landes», comme investi d'une mission, faire connaître la lande de tous.

En 1902, il expose au Mercure de France «Toussaint», en référence au culte des morts à Mées, village qui l'inspire et hôte assidu de la Maison des Glycines. Puis en 1904, il peint «la Maison des Glycines» exposé à Paris puis Berlin. Il exposera ensuite à Bayonne, Bordeaux et Paris jusqu'en 1908.

Dans le village, il va rencontrer Étienne Darricau, propriétaire du château Larroque de Rivière qui deviendra son nouveau mécène.

En 1908-1909, Lizal ne participe plus au salon des expositions. La tuberculose, le tabac et l'absinthe le contraignent à rester sur Dax. Il perd alors ses soutiens Théodore Denis puis Albert Maignan son pilier en 1908.

En 1910, Lizal collabore avec Sourgen, en s'inspirant de ses photographies en peinture. Sa collection devient alors une collection de clichés touristiques: fermes landaises, maisonnettes à colombage...

En 1913, Lizal perd son frère Victor de la tuberculose, tout comme ses parents. Désespéré, il noie alors son chagrin dans l'absinthe. En 1914, la guerre éclate, il est reformé. Il s'obstine et s'engage à Bayonne rêvant d'une mort exemplaire comme son ami Despax. Malheureusement, il y est aussi refusé.

Se sentant humilié, il subsiste en peignant quelques toiles qu'il vendait à bas prix dans les bars. Ses problèmes de santé se multiplient. L'artiste décède à l'hôpital le 30 juillet 1915.

En l'honneur du centenaire de son décès, une plaque a été inaugurée en 2015, sur le parvis de la maison des glycines qui porte désormais son nom. Pour en apprendre plus sur lui, un livre relatant son histoire est disponible à la bibliothèque du village (Alex Lizal de Jean-Roger Soubiran)

Voici quelques une des ces œuvres méessoises:



Lagune de l'Irle à Mées(1910)



Ferme à Mées(1901)



Inauguration en 2015 (photo Sud Ouest)

LA GRAND-MÉES DES ASSOS

Ça roule du côté du tennis



Le Tennis club de Mées continue son bonhomme de chemin en profitant des courts de tennis mis à disposition par la commune. Une adhésion annuelle de 55 euros par adulte permet d'en profiter suivant la disponibilité.

Jérôme Cointepas, professeur agréé, assure l'école de tennis tous les mercredis après-midi, hors vacances scolaires. Anna et Titouan disputent des matchs en inter-club.

Une cotisation de 95 euros est demandé par enfant comprenant l'adhésion et la licence de la FFT (Fédération Française de Tennis).

Des leçons adultes peuvent également être faites à la demande.

Venez nous rejoindre pour des rencontres en toute amitié.

Renseignements : Cathy Boutet - 06 64 27 24 65
ou par email : cat-boutet@orange.fr



► Le Dark Ping en lumière !



Après une première édition réussie, nous avons le 29 mars ressorti les tables et les « lumières noires » pour nous retrouver du « côté obscur de la force » non

pas avec notre sabre laser mais notre raquette fluo.

Une première partie en pleine lumière où nous avons pu nous restaurer avec des Burger TDTM, des Panini Ping et Pong, immédiatement suivie par la deuxième partie attendue de tous où une dizaine de joueurs « fluorés » se sont défiés sous les commandes de nos deux arbitres du soir Claude et Michel.

Profitons ici de remercier nos partenaires et mécènes, Ducasse bois, Les Foulées, EvenMasc et Math Ingénierie, mais aussi nos bénévoles du club avec l'aide précieuse au bar d'André qui nous a accompagnés toute la soirée. Une prochaine manifestation est à l'étude qui sera je pense une innovation dans notre commune... Suivez notre Facebook.

Albert IRIGOYEN - 06 87 43 75 95
tdtmees@gmail.com





► La vie est belle au sein de l'association Génération Méessoises

Après l'Assemblée Générale Annuelle du 14 décembre 2024, marquée par la reconduction totale du bureau précédent et à l'élection d'un nouvel administrateur Madame Vignoles Claudine.

Le programme d'animations pour 2025 a été adopté à l'unanimité des participants. Les activités déjà en place au foyer du 3^{ème} Age pendant l'année 2024, ont été renouvelées pour 2025 à savoir :

- les mardis 14h à 17h Loisirs Créatifs (animation qui se développe de plus en plus) 10 à 15 membres
- les mercredis 14h à 17h Informatique (aux alentours de 20 membres)
- les jeudis 14h à 17h Jeux de Cartes et Jeux de Sociétés (20 et 30 membres)



D'autre part les membres du bureau se sont engagés à réaliser une fois par mois une activité (repas ou voyage). Cette année le grand voyage aura lieu du 9 au 12 septembre à Rosas et en Catalogne. Les échanges inter-générationnels avec le Centre de Loisirs ayant donné beaucoup de satisfaction auprès de tous, ceux-ci seront donc renouvelés pour cette année.

Les personnes qui souhaitent partager, échanger et vaincre la monotonie et le train-train quotidien seront les bienvenues et seront accueillies avec grand plaisir par un bureau motivé disponible et à l'écoute.

Le bureau



► Comité des fêtes : Une histoire de continuité

Cela fait plus d'une trentaine d'années que le comité des fêtes existe. Grâce à son équipe intergénérationnelle, chaque membre s'il le souhaite peut s'investir dans l'animation du village. Cette année le comité des fêtes s'est quelque peu rajeuni, avec un mélange d'expériences et de découvertes dans le monde associatif.

La passation s'étant bien déroulée, c'est une équipe dynamique et motivée qui a décidé de faire perdurer cet esprit de convivialité. En effet, le comité en collaboration avec la mairie et d'autres associations du village organise les fêtes de Mées, moment incontournable pour ses habitants. Il organise également le marché des producteurs, le marché de Noël, la Halha de Nadau et d'autres événements forts pour la vie du village. En tenant compte des particularités de tous, nous acceptons toute personne motivée et souhaitant poursuivre cet esprit festif qui nous anime tous et toutes.



En haut : Baptiste Lahitte / Antoine Dassé / Lætitia Blanc
Jean-Baptiste Laborde / Amael Clavé / Hugo Choiselle
En bas : Davina Molines / Guylaine Constant / Julie Pourtalet / Lise Cuing

Les dates à retenir :

- **Fêtes de Mées** : 20-21-22 Juin
- **Marché des producteurs** :
17 Juillet
- **Marché de Noël** : 8 Décembre
- **La Halha de Nadau** :
23 Décembre

MÉES SERVICES



NUISANCES SONORES

Rappel des horaires pendant lesquels les travaux de bricolage et jardinage par les particuliers utilisant des appareils à moteur sont autorisés (arrêté préfectoral du 25 novembre 2003)

- ▶ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- ▶ Les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h
- ▶ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Toute autre nuisance sonore (radio, appareil ménager, etc) doit être limitée en fonction des règles de bon voisinage.

HORAIRES & INFORMATIONS



Mairie

908, Avenue Émile Despax - 40990 Mées
Tél. : 05 58 97 57 54
Courriel : mairie@mees.fr

Mme le Maire : 06 02 12 36 22
Courriel : lemaire@mees.fr

Les adjoints : lesadjoints@mees.fr

: Ville de Mées : Mées

Secrétariat de mairie

- ▶ Lundi et jeudi de 8h30 à 12h
- ▶ Mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30



Agence Postale

Lundi au vendredi de 8h45 à 11h45



Bibliothèque

- ▶ Du Lundi au Jeudi de 16h à 17h30
- ▶ Vendredi de 13h30 à 15h
- ▶ Samedi de 10h30 à 12h

Permanences France Service sur la commune



- ▶ les 13 et 27 mai
- ▶ les 10 et 24 juin
- ▶ le 8 juillet
- ▶ Pas de permanence en août

DÉCHETTERIE

▶ Déchetterie Rivière Saas et Gourby :

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

▶ Collecte ordures ménagères :

Jeudi



ÉTAT CIVIL

Naissances

- ▶ MIGLIARDI Paolo - 11/12/2024
- ▶ LEBRUN Amaël - 17/12/2024
- ▶ BRUNET RUZ Anna - 21/01/2025
- ▶ DOEZY Haïlie - 21/01/2025
- ▶ URRACA Julya - 27/01/2025
- ▶ VALENTIN Soan - 17/03/2025
- ▶ STRAGIER Eloïse - 20/03/2025
- ▶ BERNEDE DUBOIS Shelby - 29/03/2025

Décès

- ▶ M. PALLARUÉLO Roger - 23/12/2024
- ▶ Mme BARRY (veuve FAVENNEC) Geneviève - 31/12/2024
- ▶ M. BISBAU Claude - 16/03/2025
- ▶ M. BERTIÈRE Jacques - 17/03/2025
- ▶ M. LAVIELLE Pascal - 01/04/2025

